

POURQUOI NOUS REFUSONS DE PARTICIPER A L'OBSERVATOIRE DES RELATIONS SOCIALES ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL ?

La CGT-PJJ porte haut et fort des valeurs et des combats dans l'intérêt de tous les agents, de toutes les catégories et de toutes les structures de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Nous agissons chaque jour contre le démantèlement du service Public, contre le vaste plan social qui aboutit aux fermetures de structures sans préavis (comme à Persan), contre les redéploiements, déstructurant des familles entières. Nous luttons contre la progression constante du mal-être au travail, marquée notamment par l'augmentation des arrêts maladies ou par le nombre d'agressions dans les UEHC ou dans les E.P.M.

L'Administration connaît parfaitement ce qu'elle a créé. Elle sait très bien ce qui se passe, ce que vivent, chaque jour, ses agents. Elle peut mesurer sans effort les dégâts causés, tant sur l'ensemble de ses personnels que sur le public qu'elle doit prendre en charge.

Qu'y-t-il à découvrir de nouveau dans un Observatoire des Relations Sociales et des Conditions de Travail ? Nous savons déjà tout de l'état de nos structures, des situations de nos collègues et de notre public !

Faut-il encore perdre du temps dans de vaines discussions entre non-spécialistes alors que l'Administration n'applique pas ce que prévoit la Loi ?

Demandez à l'Administration :

- Ce qu'elle envisage de mettre en place pour répondre aux recommandations du dernier comité d'hygiène et de sécurité ?
- Où se trouve le cahier d'Hygiène et Sécurité du service ? Qui est notre ACMO ?
- Que fait notre Direction Régionale pour l'application de la visite médicale annuelle et obligatoire pour les éducateurs ? et celle, quinquennale pour les autres personnels ?

Voilà ce que devraient être le contenu et les bases d'une réflexion commune et sérieuse concernant les Relations Sociales et des Conditions de Travail. Elles sont pourtant obligatoires et apportent une image fidèle de l'état des conditions de travail et des relations sociales.

La CGT-PJJ est un syndicat engagé pour la défense d'un service public de qualité et pour l'application aussi à la PJJ, des textes concernant les conditions de travail. **Mais l'Administration préfère inventer de nouvelles instances plutôt que d'appliquer ce que lui impose la Loi.** Nous n'acceptons pas que l'Administration nous fasse perdre notre temps dans des pseudo instances alors qu'elle ne prend pas ses responsabilités car des hommes et des femmes souffrent chaque jour. Chacun en est témoin...ou peut-être victime...

Nous à la CGT-PJJ, nous ne nous investissons que dans les instances légales et efficaces. La PJJ doit prouver qu'elle agit concrètement et non là où elle peut se cacher sous de vaines paroles.

C'est toutes et tous ensemble que nous gagnerons !